

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 24034
Numéro SIREN : 518 990 700
Nom ou dénomination : 2JDL

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2019 sous le numéro de dépôt 97190



1916038601

DATE DEPOT : 2019-08-14

NUMERO DE DEPOT : 2019R097190

N° GESTION : 2009B24034

N° SIREN : 518990700

DENOMINATION : 2JDL

ADRESSE : 3 avenue Hoche 75008 PARIS

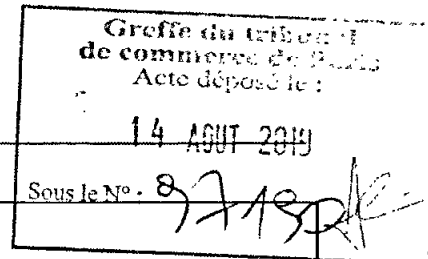
DATE D'ACTE : 2019/02/28

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

CSB 24034

2JDL
Société à responsabilité limitée
au capital de 150.000 euros
Siège social : 3 avenue Hoche
75008 PARIS
518 990 700 RCS PARIS



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AC DU 28 FEVRIER 2019 : OC

Le 28 février 2019, à 10 heures, les associés de la Société 2JDL se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par son gérant, Monsieur Jean-Daniel COHEN.

Chaque associé a été convoqué verbalement.

Sont présentes :

La société HOCHÉ PARTNERS PRIVATE EQUITY INVESTORS, propriétaire de 120.000 parts,

La société FIPARI, propriétaire de 30.000 parts

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Handwritten initials or marks at the bottom right of the page.

PREMIERE RESOLUTION - NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

La collectivité des actionnaires, décide de nommer, pour une durée de six exercices, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2018 :

- Monsieur Paul NAIM, 140 boulevard Haussmann 75008 PARIS, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- La société HOCHÉ CONSEIL & AUDIT - HCA, 4 avenue Hoche 75008 PARIS, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

La durée des fonctions des Commissaires aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

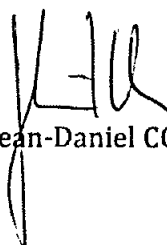
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

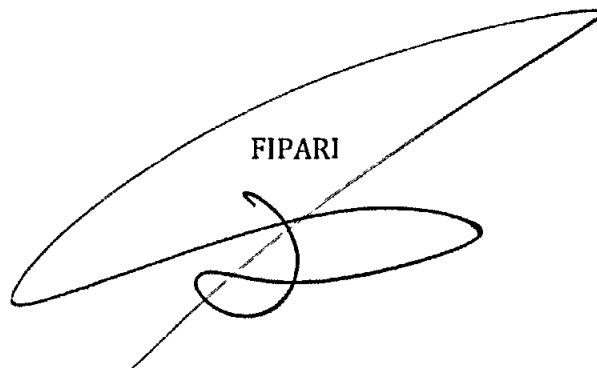
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.


HOCHÉ PARTNERS PRIVATE EQUITY INVESTORS


Jean-Daniel COHEN


FIPARI